

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

SIVOM DU PAYS VIGANAIS

Département du Gard
Canton du Vigan
SIVOM du Pays Viganais

SÉANCE DU 05 AVRIL 2023

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21
Date d'envoi de la convocation : 30/03/2023

23040501

Nombre de suffrages exprimés : 23
Dont 2 procurations

Votes :

Pour	Contre	Abstention
23	0	0

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril à dix-huit heures, le Comité Syndical, s'est réuni en nombre prescrit par le règlement, à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romaric CASTOR.

Présents (21) : Roger LAURENS, Patrick REILHAN, Christian GAUTHIER, Stéphane MALET, José SORIANO, Frédéric SANCHE, Karine ROUQUETTE (suppléante), Myriam MOSCOVITCH, Jean-René GUERS, Romaric CASTOR, Michel GRAZIOLI, Alain DURAND, Jean-Luc GALTIER, Isabelle BAILLY, Géraldine MARTIN (suppléante), Thierry REDON, Françoise GUIDA (suppléante), Martine DURAND, Bruno MELEARD, Bruno BELTOISE, Roland CAVAILLER.

Excusés (15) : Marc BRETON, Sylviane LAURENT, Paul REMISE, Patrick GRAZIOSO, Marc WELLER, Didier BERGONNIER, Eric POUJADE, Jérôme SAUVEPLANE, Roland MONTEL, Jacques GINIEYS, Bernadette JACQUEMIN, Hélène TOUREILLE, Patrick DARLOT, Renaud RICHARD, Laurent PONS.

Excusés représentés (3) : Jean-Pierre DUNOM par Karine ROUQUETTE, Roland CANAYER par Géraldine MARTIN, Denis TOUREILLE par Françoise GUIDA.

Absents (4) : Philippe ESTEVE, Corinne VIEILLEDEN, Jean-Louis PRUNET, Christian BERTRAND.

Procurations (2) : Patrick GRAZIOSO à Frédéric SANCHE, Roland MONTEL à Isabelle BAILLY.

Secrétaire de séance : Bruno BELTOISE.

01 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 MARS 2023

Rapporteur : Romaric CASTOR

Le procès-verbal de la séance du 09 mars 2023 a été envoyé par courriel à l'ensemble des délégués le 30 mars 2023.

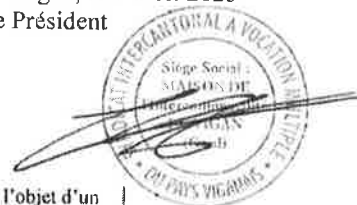
Monsieur le Président propose d'approuver ce procès-verbal.

Le Comité Syndical, après délibération, et à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 09 mars 2023 tel qu'annexé à la présente délibération.
AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires.

Fait et délibéré à Le Vigan
les jours, mois et an susdits,
suivent les signatures au registre des délibérations.
Date de publication : 12/04/2023

Pour copie certifiée conforme
Le Vigan, le 7 avril 2023
Le Président



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SIVOM DU PAYS VIGANAIS**

Département du Gard
Canton du Vigan
SIVOM du Pays Viganais

SÉANCE DU 05 AVRIL 2023

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 22
Date d'envoi de la convocation : 30/03/2023

23040502

Nombre de suffrages exprimés : 24
Dont 2 procurations

Votes :

Pour	Contre	Abstention
24	0	0

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril à dix-huit heures, le Comité Syndical, s'est réuni en nombre prescrit par le règlement, à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romaric CASTOR.

Présents (22) : Roger LAURENS, Patrick REILHAN, Marc BRETON, Christian GAUTHIER, Stéphane MALET, José SORIANO, Frédéric SANCHE, Karine ROUQUETTE (suppléante), Myriam MOSCOVITCH, Jean-René GUERS, Romaric CASTOR, Michel GRAZIOLI, Alain DURAND, Jean-Luc GALTIER, Isabelle BAILLY, Géraldine MARTIN (suppléante), Thierry REDON, Françoise GUIDA (suppléante), Martine DURAND, Bruno MELEARD, Bruno BELTOISE, Roland CAVAILLER.

Excusés (14) : Sylviane LAURENT, Paul REMISE, Patrick GRAZIOSO, Marc WELLER, Didier BERGONNIER, Eric POUJADE, Jérôme SAUVEPLANE, Roland MONTEL, Jacques GINIEYS, Bernadette JACQUEMIN, Hélène TOUREILLE, Patrick DARLOT, Renaud RICHARD, Laurent PONS.

Excusés représentés (3) : Jean-Pierre DUNOM par Karine ROUQUETTE, Roland CANAYER par Géraldine MARTIN, Denis TOUREILLE par Françoise GUIDA.

Absents (4) : Philippe ESTEVE, Corinne VIEILLEDEN, Jean-Louis PRUNET, Christian BERTRAND.

Procurations (2) : Patrick GRAZIOSO à Frédéric SANCHE, Roland MONTEL à Isabelle BAILLY.

Secrétaire de séance : Bruno BELTOISE.

**02 - BUDGET GENERAL – LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE AUPRES DE LA
CAISSE D'EPARGNE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Rapporteur : Romaric CASTOR

Monsieur le Président indique au comité syndical qu'afin de pouvoir pallier à des problèmes de trésorerie, il est conclu une ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon d'un montant de 150 000 €.

Il est à noter qu'une ligne de trésorerie est également conclue avec le Crédit Agricole du Languedoc pour le même montant.

Les caractéristiques de la proposition de la Caisse d'Epargne du Languedoc-Roussillon sont les suivantes :

- Durée : 12 mois
- Taux d'intérêt : EURIBOR 1 semaine + marge de 1,20 %
- Tirage par crédit d'office
- Remboursement par crédit d'office
- Demande de tirage : aucun montant minimum
- Demande de remboursement : aucun montant minimum
- Paiement des intérêts : chaque trimestre civil par débit d'office
- Commission d'engagement et de mouvement : néant
- Commission de non-utilisation : 0,10 % de la différence entre le montant de la Ligne de Trésorerie Interactive et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts
- Frais de dossier : 300 € prélevés en une seule fois

Le Comité Syndical, après délibération, et à l'unanimité,

APPROUVE la ligne de trésorerie d'un montant de 150 000,00 € auprès de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires.

Fait et délibéré à Le Vigan
les jours, mois et an susdits,
suivent les signatures au registre des délibérations.
Date de publication : 12/04/2023

Pour copie certifiée conforme
Le Vigan, le 7 avril 2023
Le Président





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SIVOM DU PAYS VIGANAIS**

Département du Gard
Canton du Vigan
SIVOM du Pays Viganais

SÉANCE DU 05 AVRIL 2023

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 22
Date d'envoi de la convocation : 30/03/2023

23040503

Nombre de suffrages exprimés : 24
Dont 2 procurations

Votes :

Pour	Contre	Abstention
24	0	0

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril à dix-huit heures, le Comité Syndical, s'est réuni en nombre prescrit par le règlement, à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romaric CASTOR.

Présents (22) : Roger LAURENS, Patrick REILHAN, Marc BRETON, Christian GAUTHIER, Stéphane MALET, José SORIANO, Frédéric SANCHE, Karine ROUQUETTE (suppléante), Myriam MOSCOVITCH, Jean-René GUERS, Romaric CASTOR, Michel GRAZIOLI, Alain DURAND, Jean-Luc GALTIER, Isabelle BAILLY, Géraldine MARTIN (suppléante), Thierry REDON, Françoise GUIDA (suppléante), Martine DURAND, Bruno MELEARD, Bruno BELTOISE, Roland CAVAILLER.

Excusés (14) : Sylviane LAURENT, Paul REMISE, Patrick GRAZIOSO, Marc WELLER, Didier BERGONNIER, Eric POUJADE, Jérôme SAUVEPLANE, Roland MONTEL, Jacques GINIEYS, Bernadette JACQUEMIN, Hélène TOUREILLE, Patrick DARLOT, Renaud RICHARD, Laurent PONS.

Excusés représentés (3) : Jean-Pierre DUNOM par Karine ROUQUETTE, Roland CANAYER par Géraldine MARTIN, Denis TOUREILLE par Françoise GUIDA.

Absents (4) : Philippe ESTEVE, Corinne VIEILLEDEN, Jean-Louis PRUNET, Christian BERTRAND.

Procurations (2) : Patrick GRAZIOSO à Frédéric SANCHE, Roland MONTEL à Isabelle BAILLY.

Secrétaire de séance : Bruno BELTOISE.

**03 - BUDGET GENERAL – LIGNE DE TRESORERIE AUPRES DU CREDIT AGRICOLE
DU LANGUEDOC**

Rapporteur : Romaric CASTOR

Monsieur le Président indique au comité syndical qu'afin de pouvoir pallier à des problèmes de trésorerie, il est conclu une ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole du Languedoc d'un montant de 150 000 €.

Il est à noter qu'une ligne de trésorerie est également conclue avec la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon pour le même montant.

Les caractéristiques de la proposition du Crédit Agricole du Languedoc sont les suivantes :

- Durée : 12 mois
- Montant : 150 000 €
- Taux variable préfixé indexé sur l'EURIBOR 3 mois + marge de 1,50 %
- Versement par crédit d'office
- Remboursement par débit d'office
- Demande de tirage : 10 % minimum
- Intérêts calculés mensuellement à terme échu
- Commission d'engagement ou de non utilisation : néant
- Frais de dossier : 375 €.

Le Comité Syndical, après délibération, et à l'unanimité,

APPROUVE la ligne de trésorerie d'un montant de 150 000,00 € auprès du Crédit Agricole du Languedoc.
AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires.

Fait et délibéré à Le Vigan
les jours, mois et an susdits,
suivent les signatures au registre des délibérations.
Date de publication : 12/04/2023

Pour copie certifiée conforme
Le Vigan, le 7 avril 2023
Le Président



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SIVOM DU PAYS VIGANAIS**

Département du Gard
Canton du Vigan
SIVOM du Pays Viganais

SÉANCE DU 05 AVRIL 2023

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 22
Date d'envoi de la convocation : 30/03/2023

230405 info

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril à dix-huit heures, le Comité Syndical, s'est réuni en nombre prescrit par le règlement, à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romaric CASTOR.

Présents (22) : Roger LAURENS, Patrick REILHAN, Marc BRETON, Christian GAUTHIER, Stéphane MALET, José SORIANO, Frédéric SANCHE, Karine ROUQUETTE (suppléante), Myriam MOSCOVITCH, Jean-René GUERS, Romaric CASTOR, Michel GRAZIOLI, Alain DURAND, Jean-Luc GALTIER, Isabelle BAILLY, Géraldine MARTIN (suppléante), Thierry REDON, Françoise GUIDA (suppléante), Martine DURAND, Bruno MELEARD, Bruno BELTOISE, Roland CAVAILLER.

Excusés (14) : Sylviane LAURENT, Paul REMISE, Patrick GRAZIOSO, Marc WELLER, Didier BERGONNIER, Eric POUJADE, Jérôme SAUVEPLANE, Roland MONTEL, Jacques GINIEYS, Bernadette JACQUEMIN, Hélène TOUREILLE, Patrick DARLOT, Renaud RICHARD, Laurent PONS.

Excusés représentés (3) : Jean-Pierre DUNOM par Karine ROUQUETTE, Roland CANAYER par Géraldine MARTIN, Denis TOUREILLE par Françoise GUIDA.

Absents (4) : Philippe ESTEVE, Corinne VIEILLEDEN, Jean-Louis PRUNET, Christian BERTRAND.

Procurations (2) : Patrick GRAZIOSO à Frédéric SANCHE, Roland MONTEL à Isabelle BAILLY.

Secrétaire de séance : Bruno BELTOISE.

**INFORMATIONS RELATIVES A L'EXERCICE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS
ACCORDEE AU PRESIDENT**

Rapporteur : Romaric CASTOR

Vu la délibération du 28 janvier 2021 donnant délégation au Président,
Monsieur le Président informe les délégués des décisions signées entre le 24 janvier et le 03 avril 2023,

Décisions :

23SVDEC002 : Décision approuvant la signature d'un contrat avec la société A'PROPOS pour l'assistance au bilan de fin de contrat et renouvellement du nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP) de l'assainissement collectif.

23SVDEC003 : Décision approuvant la réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole du Languedoc pour un montant de 125 000 €.

23SVDEC004 : Décision approuvant la réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon pour un montant de 125 000 €.

Le Comité Syndical, prend acte du compte-rendu considéré ci-dessus.

Fait et délibéré à Le Vigan
les jours, mois et an susdits,
suivent les signatures au registre des délibérations.
Date de publication : 12/04/2023

Pour copie certifiée conforme
Le Vigan, le 7 avril 2023
Le Président

